

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

## [La méthode annoncée est en progrès, cela reste à confirmer](#)

Paris, le 25 octobre 2017

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé a ouvert hier la discussion parlementaire sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

**Dans son propos, qui engage la mandature sur d'importantes évolutions structurelles,** la Fnim relève la volonté de faire entrer plus de pragmatisme dans une méthode gouvernementale auparavant teintée de dogmatisme.

**C'est notamment le cas de la question du tiers-payant avec le choix d'acter une obligation décidée par le haut pour lui préférer la pédagogie et l'engagement des acteurs de terrain.**

*« Cela va dans le bon sens »,* commente Philippe Mixe, président de la Fnim, *« et nous attendons que la démarche soit confirmée sur l'ensemble des dossiers ».*

**Ainsi, la ministre a annoncé l'engagement du chantier « reste à charge zéro » en optique et en audioprothèse. Un dossier dans lequel l'engagement des organismes complémentaires a permis de pallier les insuffisances de couverture de la Sécurité sociale. Mais un dossier complexe, ne serait-ce qu'au regard du nombre de protagonistes.**

*« Comme sur tous les pans du système de santé, la Fnim tient à participer activement à ces travaux, pour témoigner de l'activité et des contraintes vécues par les mutuelles de proximité »* conclut Philippe Mixe

## Contacts presse

FNIM  
Aimée Weber Defrance  
4, avenue de l'Opéra  
75001 Paris

Tél. : +33 / 01 55 35 31 21  
[presse@fnim.fr](mailto:presse@fnim.fr)

